

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: Brodifacoum Family - PT14

Type(s) de produit: TP14 - Rodenticides

Numéro de l'autorisation: BE2020-0037-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0023685-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	2
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Appât prêt à l'emploi: grains	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	3
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	20
6. Autres informations	23
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	23
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Appât prêt à l'emploi: bloc	24
2. Composition du méta-RCP	25
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	25
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	25
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	38
6. Autres informations	40
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	40
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Appât prêt à l'emploi: pâte	41
2. Composition du méta-RCP	41
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	42
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	42
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	51
6. Autres informations	54
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	54
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Appât prêt à l'emploi: pâte	55
2. Composition du méta-RCP	55
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	56

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	56
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	69
6. Autres informations	72
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	72

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

Brodifacoum Family - PT14

1.2. Type(s) de produit

TP14 - Rodenticides

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Rentokil Initial Limited
Adresse	Hazel House Millennium Park - Naas Irlande

Numéro de l'autorisation

BE2020-0037-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

BE-0023685-0000

Date de l'autorisation

03/04/2019

Date d'expiration de l'autorisation

01/02/2023

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Rentokil Initial Supplies

Adresse du fabricant

Webber Road, Knowsley Industrial Estate L33 7SR Liverpool Royaume-Uni

Emplacement des sites de fabrication

Webber Road, Knowsley Industrial Estate L33 7SR Liverpool Royaume-Uni

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	11 - Brodifacoum
Nom du fabricant	Pelgar International Limited
Adresse du fabricant	Unit 13, Newman Lane, Alton, GU34 2QR Hampshire Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Prazska 54 28002 Kolin République tchèque
Substance active	11 - Brodifacoum
Nom du fabricant	Syngenta Crop Protection AG
Adresse du fabricant	Schwarzwaldallee 215 CH-4002 Basel Suisse
Emplacement des sites de fabrication	BASF plc., Lower Road, Halebank WA8 8NS Widnes Royaume-Uni

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl]-4-hydroxycoumarin	Substance active	56073-10-0	259-980-5	0,0025 - 0,0025

2.2. Type(s) de formulation

RB - Appât (prêt à l'emploi)

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Appât prêt à l'emploi: grains

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP14 - Rodenticides

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl]-4-hydroxycoumarin	Substance active	56073-10-0	259-980-5	0,0025 - 0,0025

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

RB - Appât (prêt à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières.
Consulter un médecin en cas de malaise.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations nationales/régionales applicables

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations nationales/régionales applicables

Recueillir le produit répandu.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation 1 – Souris domestiques et/ou rats – réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées – intérieur

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: House mouse Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: House mouse Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Intérieur intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés Points d'appâts couverts et protégés
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

	Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g, 60g, 100g ja 150g) dans un emballage extérieur en plastique - 3kg- 12kg Grains en vrac dans un seau en plastique - 3kg à 10kg Grains en vrac dans un sac en plastique - 3kg à 10kg</p> <p>Taille minimale du paquet de 3 kg.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.
 Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
 Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
 Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
 Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation 2 – Souris et/ou rats –réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées – extérieur autour de bâtiments

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: House mouse Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: House mouse Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application

Extérieur extérieur autour de bâtiments
Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés Points d'appâts couverts et protégés

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g, 60g, 100g ja 150g) dans un emballage extérieur en plastique - 3kg- 12kg Grains en vrac dans un seau en plastique - 3kg à 10kg

Grains en vrac dans un sac en plastique - 3kg à 10kg

Taille minimale du paquet de 3 kg.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.
Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des points d'appât sont placés près des eaux de surface ou à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Utilisation 3 – Rats – réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées – égouts

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Other égouts
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à fixer ou appliquer dans des postes d'appâtage pour empêcher l'appât d'entrer en contact avec les eaux usées. Points d'appâts couverts et protégés
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Jusqu'à 300 grammes par bouche d'égout. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 300 grammes par bouche d'égout.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	

Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g, 60g, 100g ja 150g) dans un emballage extérieur en plastique - 3kg- 12kg
Grains en vrac dans un seau en plastique - 3kg à 10kg
Grains en vrac dans un sac en plastique - 3kg à 10kg

Taille minimale du paquet de 3 kg.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Les appâts doivent être appliqués de façon à ne pas entrer en contact avec l'eau et à ne pas être emportés.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

N'utilisez pas le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation 4 – Souris domestiques – grand public – intérieur

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: House mouse Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: House mouse Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Intérieur intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Jusqu'à 50 g d'appâts par poste d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 50 g d'appâts par poste d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g) dans une boîte en carton - Jusqu'à 50g Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g) dans un pot en plastique -

Jusqu'à 50g

Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g) dans une poche- Jusqu'à 50g

Tous les emballages sont fournis avec ou sans station d'appât en plastique

Taille maximale du paquet de 50 g

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérées et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Utilisation 5 – Rats – grand public – intérieur

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Intérieur intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Jusqu'à 150g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 150g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g, 60g) dans une boîte en carton - Jusqu'à 150g

Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g, 60g) dans un pot en plastique - Jusqu'à 150g

Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g, 60g) dans une poche- Jusqu'à 150g

Taille maximale du paquet de 150 g.

Tous les emballages sont fournis avec ou sans station d'appât en plastique

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Les postes d'appâtage ne doivent être inspectés que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3.

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.6 Description de l'utilisation

Utilisation 6 - Utilisation 6 – Rats – grand public – extérieur autour de bâtiments

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Extérieur extérieur autour de bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: jusqu'à 150 g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: jusqu'à 150 g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g, 60g) dans une boîte en carton - Jusqu'à 150g Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g, 60g) dans un pot en plastique - Jusqu'à 150g Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g, 60g) dans une poche- Jusqu'à 150g Taille maximale du paquet de 150 g.



4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
Remplacez tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
Les postes d'appâtage ne doivent être inspectés que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2.

4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3.

4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.7 Description de l'utilisation

Utilisation 7 - Utilisation 7 – Souris et/ou Rats – professionnels – intérieur

Type de produit

TP14 - Rodenticides

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Juvéniles|Exemple: rongeurs

Nom scientifique: Mus musculus
Nom commun: House mouse
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Mus musculus
Nom commun: House mouse
Stade de développement: Juvéniles|Exemple: rongeurs

Domaine d'utilisation

Intérieur

intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
Description détaillée:

Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Points d'appâts couverts et protégés.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:

Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres,

réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres,
réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g, 60g, 100g, 150g) dans un emballage extérieur en plastique - 3kg- 12kg
Grains en vrac dans un seau en plastique - 3kg à 10kg
Grains en vrac dans un sac en plastique - 3kg à 10kg
Taille minimale du paquet de 3 kg.

4.7.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Souris: Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

Rats: Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 5 à 7 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

[Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.7.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2.

4.7.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.7.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.7.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.8 Description de l'utilisation

Utilisation 8 - Utilisation 8 – Souris domestiques et/ou rats – professionnels – extérieur autour de bâtiments

Type de produit

TP14 - Rodenticides

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de

Nom scientifique: *Mus musculus*
Nom commun: House mouse

développement)

Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Mus musculus
Nom commun: House mouse
Stade de développement: Juvéniles|Exemple: rongeurs

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Juvéniles|Exemple: rongeurs

Domaine d'utilisation

Extérieur

extérieur autour de bâtiments

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts

Description détaillée:

Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.

Point d'appâtage couvert et protégé

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres,

réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Sachet en plastique (10g, 15g, 20g, 25g, 30g, 40g, 50g, 60g, 100g, 150g) dans un emballage extérieur en plastique - 3kg- 12kg

Grains en vrac dans un seau en plastique - 3kg à 10kg

Grains en vrac dans un sac en plastique - 3kg à 10kg

Taille minimale du paquet de 3 kg.



4.8.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple, de la pluie, de la neige, etc.). Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

Les postes d'appâtage doivent être inspectés [pour les souris - au minimum tous les 2 à 3 jours au] [pour les rats - seulement 5 à 7 jours après le] début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin.

Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
[Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.8.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

4.8.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigation) ou de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.8.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.8.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation.

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires).

Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.

Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.)

Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.

Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts (se reporter à la section 5.3 pour connaître les informations devant figurer sur l'étiquette).

L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être traîné à l'extérieur du poste d'appâtage. Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non ciblés.

Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (EN374)

Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

L'utilisateur détermine lui-même la fréquence des inspections de la zone traitée, à la lumière des résultats de l'étude réalisée au début du traitement. Cette fréquence doit être compatible avec les recommandations contenues dans le code de bonnes pratiques applicable.

Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.

Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable.

Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants: dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant.

Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative.

Appât en sachets: [pour les sachets ne pouvant être vidés - Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât].

Grains, granulés-pastilles en vrac: Placez l'appât dans la station d'appât à l'aide d'un dispositif de dosage. Indiquez comment réduire les émissions de poussière (par exemple, en essuyant à l'aide d'un chiffon humide).

Utiliser une spatule pour le post-traitement (nettoyage / élimination) des appâts.

General public

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

Avant d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple).

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires).

Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).

Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.

Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât.

Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles.

Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers.

Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec de l'eau.

Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit.

Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

Professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels de la campagne de dératisation.
- Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active.
- Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.
- Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant.
- Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage couverts et protégés, entre les applications.
- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale [Les rongeurs morts doivent être éliminés et détruits par une entreprise spécialisée ou agréée].

General public

- Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
- Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs).
- L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours.
- Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent recommander de façon claire qu'en cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.
- Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés.
 - Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale [Les rongeurs morts doivent être éliminés et détruits par une entreprise spécialisée ou agréée].

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.
 - Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.
 - En cas:
 - d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
 - d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau et garder les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
 - d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique
 - Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «nom du produit ou numéro d'autorisation»; «substance(s) active(s)» et «en cas d'incident, contacter un centre antipoison [070/245245]».
- Dangereux pour la faune.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, conformément à la réglementation locale [L'emballage et les restes (consommés ou non) de rodenticides sont considérés comme des déchets dangereux. L'enlèvement et la destruction doivent être effectués par une entreprise spécialisée ou agréée].
Le port de gants est conseillé.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.
Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.
Durée de conservation:1 année

6. Autres informations

En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de que l'appât.
Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.

- Ce produit contient un agent amérisant et un colorant.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Brodifacoum Grain	Marché: BE
Klerat®M	Marché: BE
Talon®M	Marché: BE
Numéro de l'autorisation BE-0023685-0001 1-1 <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl]-4-hydroxycoumarin	Substance active	56073-10-0	259-980-5	0,0025

1. Informations administratives sur le méta-RCP**1.1. Identificateur du méta-RCP**

Appât prêt à l'emploi: bloc

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl]-4-hydroxycoumarin	Substance active	56073-10-0	259-980-5	0,0025 - 0,0025

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

RB - Appât (prêt à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Conseils de prudence

Consulter un médecin en cas de malaise.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations nationales/régionales applicables

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations nationales/régionales applicables

Recueillir le produit répandu.

Ne pas respirer les poussières.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation 9 – rats – réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées – intérieur

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Intérieur intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: En boîtes d'appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés Points d'appâts couverts et protégés
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appât, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appât, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnel

Blocs de cire (60g) en vrac dans un seau en plastique - 3 kg à 12,5 kg
Taille minimale du paquet de 3 kg

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.
Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation 10 – rats – réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées – extérieur autour de bâtiments

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Extérieur extérieur autour de bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: En boites d'appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés Points d'appâts couverts et protégés
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appât, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appât, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Blocs de cire (60g) en vrac dans un seau en plastique - 3 kg à 12,5 kg
Taille minimale du paquet de 3 kg.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement
[Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.
Pour un usage extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques afin de minimiser l'exposition aux espèces non cibles.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.
Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

Ne placer pas directement ce produit dans les terriers.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des points d'appât sont placés près des eaux de surface (p. ex. rivières, étangs, canaux d'eau, digues, fossés d'irrigation) ou à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Utilisation 11 – Rats – grand public – intérieur

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Intérieur intérieur

Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée:</p> <p>Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Jusqu'à 240g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres.</p> <p>Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 240g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Présentation en carton contenant 1-2 boîtes d'appâts en plastique inviolables préremplies contenant 2 blocs de 60 g</p> <p>Présentation en carton contenant 1 boîte à appâts en plastique inviolable préremplie contenant 4 blocs de 60 g</p>

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Les postes d'appâtage ne doivent être inspectées que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation 12 – Rats – grand public – extérieur autour de bâtiments

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Extérieur extérieur autour de bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Jusqu'à 240g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications:

	Jusqu'à 240g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Présentation en carton contenant 1-2 boîtes d'appâts en plastique inviolables préremplies contenant 2 blocs de 60 g Présentation en carton contenant 1 boîte à appâts en plastique inviolable préremplie contenant 4 blocs de 60 g

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
Les postes d'appâtage ne doivent être inspectés que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Utilisation 13- Rats – professionnels – intérieur

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Intérieur intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés. Point d'appâtage couvert et protégé.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Blocs de cire (60g) en vrac dans un seau en plastique - 3 kg à 12,5 kg
Taille minimale du paquet de 3 kg.

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Les stations d'appâtage ne doivent être inspectées que 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.6 Description de l'utilisation

Utilisation 6 - Utilisation 14 – rats – professionnels – extérieur autour de bâtiments

Type de produit

TP14 - Rodenticides

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Juvéniles|Exemple: rongeurs

Domaine d'utilisation

Extérieur

extérieur autour de bâtiments

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
Description détaillée:

Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.

Point d'appâtage couvert et protégé

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres,

réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Blocs de cire (60g) en vrac dans un seau en plastique - 3 kg à 12,5 kg
Taille minimale du paquet de 3 kg.

4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Les postes d'appâtage doivent être inspectés seulement 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin.

4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigation) ou de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation.

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.

Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcs, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.)

Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.

Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts (se reporter à la section 5.3 pour connaître les informations devant figurer sur l'étiquette).

L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être traîné à l'extérieur du poste d'appâtage. Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non ciblés.

Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (EN374)

Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se lave les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

L'utilisateur détermine lui-même la fréquence des inspections de la zone traitée, à la lumière des résultats de l'étude réalisée au début du traitement. Cette fréquence doit être compatible avec les recommandations contenues dans le code de bonnes pratiques applicable.

Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.

Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable.

Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants: dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant.

Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative.

Appât en sachets: [pour les sachets ne pouvant être vidés - Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât].

Grains, granulés-pastilles en vrac: Placez l'appât dans la station d'appât à l'aide d'un dispositif de dosage. Indiquez comment réduire les émissions de poussière (par exemple, en essuyant à l'aide d'un chiffon humide).

Utiliser une spatule pour le post-traitement (nettoyage / élimination) des appâts.

General public

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

Avant d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple).

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires).

Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).

Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.

Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât.

Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles.

Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers.

Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec de l'eau.

Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit.

Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

Professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels de la campagne de dératisation.
- Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active.
- Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.
- Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant.
- Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage couverts et protégés, entre les applications.
- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale [Les rongeurs morts doivent être éliminés et détruits par une entreprise spécialisée ou agréée].

General public

Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs).

- L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours.

Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent recommander de façon claire qu'en cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.

- Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés.

- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale [Les rongeurs morts doivent être éliminés et détruits par une entreprise spécialisée ou agréée].

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

- Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

- En cas:

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau et garder les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique

- Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «nom du produit ou numéro d'autorisation»; «substance(s) active(s)» et «en cas d'incident, contacter un centre antipoison [070/245245]».

Dangereux pour la faune.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, conformément à la réglementation locale [L'emballage et les restes (consommés ou non) de rodenticides sont considérés comme des déchets dangereux. L'enlèvement et la destruction doivent être effectués par une entreprise spécialisée ou agréée].

Le port de gants est conseillé.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.

- Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

- Durée de conservation: 3 mois

6. Autres informations

- En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.

- Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.

- Ce produit contient un agent amérisant et un colorant.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Brodifacoum Bait Blocks

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0023685-0002 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl]-4-hydroxycoumarin	Substance active	56073-10-0	259-980-5	0,0025

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Appât prêt à l'emploi: pâte

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP14 - Rodenticides

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl]-4-hydroxycoumarin	Substance active	56073-10-0	259-980-5	0,0025 - 0,0025

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

RB - Appât (prêt à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Conseils de prudence

Consulter un médecin en cas de malaise.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations nationales/régionales applicables

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations nationales/régionales applicables

Recueillir le produit répandu.

Ne pas respirer les poussières.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation 15- Souris domestiques et/ou rats – réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées – intérieur

Type de produit

TP14 - Rodenticides

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Juvéniles|Exemple: rongeurs

Nom scientifique: Mus musculus
Nom commun: House mouse
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Mus musculus
Nom commun: House mouse
Stade de développement: Juvéniles|Exemple: rongeurs

Domaine d'utilisation

Intérieur

intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
Description détaillée:
Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés
Points d'appâts couverts et protégés

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres,

réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Le produit est conditionne dans des 400g tubes ou cartouches blanches en HDPE - 3 kg à 10 kg

Le produit est conditionne dans des 300g tubes ou cartouches blanches en HDPE - 3 kg à 10 kg

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.
Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation 16 – Souris domestiques et/ou rats – réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées – extérieur autour de bâtiments

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p> <p>Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs</p> <p>Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: House mouse Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p> <p>Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: House mouse Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs</p>
Domaine d'utilisation	<p>Extérieur</p> <p>extérieur autour de bâtiments</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée:</p> <p>Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés Points d'appâts couverts et protégés</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.</p> <p>Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.</p>

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Le produit est conditionné dans des 400g tubes ou cartouches blanches en HDPE - 3 kg à 10 kg</p> <p>Le produit est conditionné dans des 300g tubes ou cartouches blanches en HDPE - 3 kg à 10 kg</p> <p>Taille minimale du paquet de 3 kg.</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement
[Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

Pour un usage extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques afin de minimiser l'exposition aux espèces non cibles

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.
Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.
Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des points d'appât sont placés près des eaux de surface (p. ex. rivières, étangs, canaux d'eau,

digues, fossés d'irrigation) ou à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Utilisation 17 – Souris domestiques et/ou rats – professionnels – intérieur

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: House mouse Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: House mouse Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Intérieur intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés. Point d'appâtage couvert et protégé.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:

Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Le produit est conditionné dans des 400g tubes ou cartouches blanches en HDPE - 3 kg à 10 kg
Le produit est conditionné dans des 300g tubes ou cartouches blanches en HDPE - 3 kg à 10 kg

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Souris: Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.
- Rats: Les stations d'appâtage doivent être inspectées seulement 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin. [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation 18 – Souris domestiques et/ou rats – professionnels – extérieur autour de bâtiments

Type de produit

TP14 - Rodenticides

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Mus musculus
Nom commun: House mouse
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Mus musculus
Nom commun: House mouse
Stade de développement: Juvéniles|Exemple: rongeurs

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Juvéniles|Exemple: rongeurs

Domaine d'utilisation

Extérieur

extérieur autour de bâtiments

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
Description détaillée:
Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.

Point d'appâtage couvert et protégé.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:

Rats : Jusqu'à 200 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres,

réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Souris : Jusqu'à 50 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres,
réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Le produit est conditionne dans des 400g tubes ou cartouches blanches en HDPE - 3 kg à 10 kg

Le produit est conditionne dans des 300g tubes ou cartouches blanches en HDPE - 3 kg à 10 kg
Taille minimale du paquet de 3 kg.

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple, de la pluie, de la neige, etc.). Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

Souris: Les postes d'appâtage doivent être inspectés au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin.

Rats: Les postes d'appâtage doivent être inspectés seulement 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin. Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigation) ou de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation.

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.

Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.)

Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.

Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts (se reporter à la section 5.3 pour connaître les informations devant figurer sur l'étiquette).

L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être traîné à l'extérieur du poste d'appâtage. Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non ciblés.

Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (EN374)

Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se lave les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

L'utilisateur détermine lui-même la fréquence des inspections de la zone traitée, à la lumière des résultats de l'étude réalisée au début du traitement. Cette fréquence doit être compatible avec les recommandations contenues dans le code de bonnes pratiques applicable.

Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.

Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable.

Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants: dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant.

Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative.

Appât en sachets: [pour les sachets ne pouvant être vidés - Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât].

Grains, granulés-pastilles en vrac: Placez l'appât dans la station d'appât à l'aide d'un dispositif de dosage. Indiquez comment réduire les émissions de poussière (par exemple, en essuyant à l'aide d'un chiffon humide).

Utiliser une spatule pour le post-traitement (nettoyage / élimination) des appâts.

General public

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

Avant d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple).

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires).

Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).

Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.

Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât.

Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles.

Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers.

Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec de l'eau.

Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit.

Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

Professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels de la campagne de dératisation.
- Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active.

- Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.
- Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant.
- Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage couverts et protégés, entre les applications.
- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale [Les rongeurs morts doivent être éliminés et détruits par une entreprise spécialisée ou agréée].

General public

Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs).

- L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours.

Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent recommander de façon claire qu'en cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.

- Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés.

- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale [Les rongeurs morts doivent être éliminés et détruits par une entreprise spécialisée ou agréée].

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

- Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

- En cas:

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau et garder les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique

- Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «nom du produit ou numéro d'autorisation»; «substance(s) active(s)» et «en cas d'incident, contacter un centre antipoison [070/245245]».

Dangereux pour la faune.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, conformément à la réglementation locale [L'emballage et les restes (consommés ou non) de rodenticides sont considérés comme des déchets dangereux. L'enlèvement et la destruction doivent être effectués par une entreprise spécialisée ou agréée].

Le port de gants est conseillé.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.

Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.
Durée de conservation: 2 ans

6. Autres informations

En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.
Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.

- Ce produit contient un agent amérisant et un colorant.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Brodifacoum 25 Paste

Marché: BE

Talon Soft XT

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0023685-0003 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl]-4-hydroxycoumarin	Substance active	56073-10-0	259-980-5	0,0025

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Appât prêt à l'emploi: pâte

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-4

1.3 Type(s) de produit

TP14 - Rodenticides

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl]-4-hydroxycoumarin	Substance active	56073-10-0	259-980-5	0,0025 - 0,0025

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

RB - Appât (prêt à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Conseils de prudence

Consulter un médecin en cas de malaise.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations nationales/régionales applicables

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations nationales/régionales applicables

Recueillir le produit répandu.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation 19 – rats – réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées – intérieur

Type de produit

TP14 - Rodenticides

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Juvéniles|Exemple: rongeurs

Domaine d'utilisation

Intérieur

intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
Description détaillée:

- Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés
- Points d'appâts couverts et protégés

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:

Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres,
réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Sachets papier / plastique (60g) dans un seau en plastique - 3kg à 12,5 kg
Taille minimale du paquet de 3 kg.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.

Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.

Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.

Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigations) assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation 20 – rats – réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées – extérieur autour de bâtiments

Type de produit

TP14 - Rodenticides

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Juvéniles|Exemple: rongeurs

Domaine d'utilisation

Extérieur

extérieur autour de bâtiments

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
Description détaillée:

Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés
Points d'appâts couverts et protégés

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres,

réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

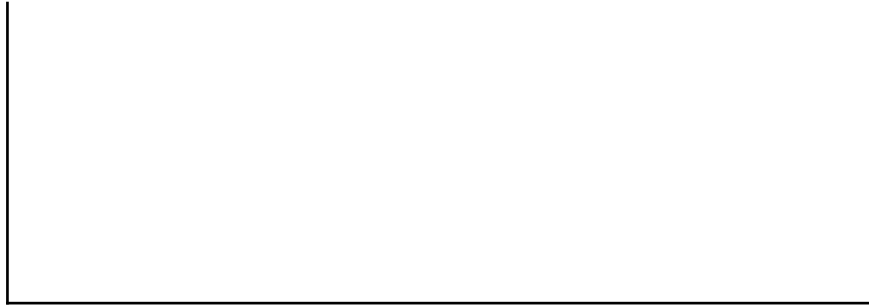
Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Taille minimale du paquet de 3 kg.

Sachets papier / plastique (60g) dans un seau en plastique - 3kg à 12,5 kg



4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement
[Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.
Pour un usage extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques afin de minimiser l'exposition aux espèces non cibles.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.
Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.
Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

--

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des points d'appât sont placés près des eaux de surface (p. ex. rivières, étangs, canaux d'eau, digues, fossés d'irrigation) ou à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Utilisation 21 – Rats – grand public – intérieur

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Intérieur intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée:

	Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Jusqu'à 240g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 240g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Présentation en carton contenant 1-2 boîtes à appâts en plastique inviolables préremplies contenant 2 sachets de 60 g. Présentation en carton contenant 1 boîte à appâts en plastique inviolable pré-remplie contenant 4 sachets de 60 g

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Les postes d'appâtage ne doivent être inspectés que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation 22 – Rats – grand public – extérieur autour de bâtiments

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Extérieur extérieur autour de bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Jusqu'à 240g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 240g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont

	nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Présentation en carton contenant 1-2 boîtes à appâts en plastique inviolables préremplies contenant 2 sachets de 60 g. Présentation en carton contenant 1 boîte à appâts en plastique inviolable pré-remplie contenant 4 sachets de 60 g

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
Les postes d'appâtage ne doivent être inspectés que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Utilisation 23- Rats – professionnels – intérieur

Type de produit

TP14 - Rodenticides

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Rattus norvegicus
Nom commun: Brown rat
Stade de développement: Juvéniles|Exemple: rongeurs

Domaine d'utilisation

Intérieur

intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
Description détaillée:

Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Point d'appâtage couvert et protégé.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres,

réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Sachets papier / plastique (60g) dans un seau en plastique - 3kg à 12,5 kg
Taille minimale du paquet de 3 kg.

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 5 à 7 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

[Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

4.6 Description de l'utilisation

Utilisation 6 - Utilisation 24 – rats – professionnels – extérieur autour de bâtiments

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: Brown rat Stade de développement: Juvéniles Exemple: rongeurs
Domaine d'utilisation	Extérieur extérieur autour de bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés. Point d'appâtage couvert et protégé.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications:

	Jusqu'à 240 g d'appâts par point d'appâtage, tous les 10 mètres, réduire à 5 mètres dans les zones à forte infestation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Sachets papier / plastique (60g) dans un seau en plastique - 3kg à 12,5 kg Taille minimale du paquet de 3 kg.

4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple, de la pluie, de la neige, etc.). Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

Les postes d'appâtage doivent être inspectés seulement 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin.

Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

[Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigation) ou de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4.

4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation.

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires).

Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.

Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.)

Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.

Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts (se reporter à la section 5.3 pour connaître les informations devant figurer sur l'étiquette).

L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être traîné à l'extérieur du poste d'appâtage. Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non ciblés.

Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (EN374)

Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se lave les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

L'utilisateur détermine lui-même la fréquence des inspections de la zone traitée, à la lumière des résultats de l'étude réalisée au début du traitement. Cette fréquence doit être compatible avec les recommandations contenues dans le code de bonnes pratiques applicable.

Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.

Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable.

Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants: dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant.

Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative.

Appât en sachets: [pour les sachets ne pouvant être vidés - Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât].

Grains, granulés-pastilles en vrac: Placez l'appât dans la station d'appât à l'aide d'un dispositif de dosage. Indiquez comment réduire les émissions de poussière (par exemple, en essuyant à l'aide d'un chiffon humide).

Utiliser une spatule pour le post-traitement (nettoyage / élimination) des appâts.

General public

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.

Avant d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple).

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires).

Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).

Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.

Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât.

Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles.

Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers.

Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec de l'eau.

Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit.

Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

Professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels de la campagne de dératisation.

- Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active.

- Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.

- Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant.

- Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage couverts et protégés, entre les applications.

- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale [Les rongeurs morts doivent être éliminés et détruits par une entreprise spécialisée ou agréée].

General public

Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs).

- L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours.

Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent recommander de façon claire qu'en cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.

- Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés.
- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale [Les rongeurs morts doivent être éliminés et détruits par une entreprise spécialisée ou agréée].

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.
- Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.
- En cas:
 - d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
 - d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau et garder les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
 - d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique
- Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «nom du produit ou numéro d'autorisation»; «substance(s) active(s)» et «en cas d'incident, contacter un centre antipoison [070/245245]».

Dangereux pour la faune.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, conformément à la réglementation locale [L'emballage et les restes (consommés ou non) de rodenticides sont considérés comme des déchets dangereux. L'enlèvement et la destruction doivent être effectués par une entreprise spécialisée ou agréée].

Le port de gants est conseillé.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.
- Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.
- Durée de conservation: 6 mois

6. Autres informations

- En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.
- Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.
- Ce produit contient un agent amérisant et un colorant.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Brodifacoum Soft Bait	Marché: BE
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	BE-0023685-0004 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl]-4-hydroxycoumarin	Substance active	56073-10-0	259-980-5	0,0025

